

Protocole de l'assemblée générale ordinaire 2011 de l'Ascorsaire Suisse. Le samedi 26 février 2011, restaurant „Dählhölzli“ à Berne.

1. Ouverture de l'assemblée et mots de bienvenue

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire 2011 à 14h08 et salue les membres présents. 21 membres ayant le droit de vote sont présents.

Comme scrutateur sont élus Hansruedi Bietenholz et Beat Diethelm.
Le protocole est tenu par Hanspeter Gloor, responsable du procès-verbal,.

Plusieurs membres se sont excusés.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour présenté est accepté à l'unanimité.

3. Protocole de l'AG 2010

Le protocole de l'AG 2010 est accepté à l'unanimité avec remerciements.

4. Rapport du président.

L'année écoulée fut relativement tranquille. Malheureusement une trop faible participation aux régates fut à nouveau constatée et les minimas demandés pour pouvoir organiser un championnat suisse n'ont pas été atteints, mais de peu. Les régates de l'Ascension peuvent être classées dans les manifestations réussies. Dommage que si peu de bateaux se soient déplacés à Yvonand. A classer dans les activités exceptionnelles de l'année écoulée le traditionnel "Camp Corsaire". Egalement très réjouissantes furent les divers croisières organisées. Vainqueur de notre championnat par points fut à nouveau "SUI 41" avec Rolf Uhlmann à la barre mais avec un équipage "volant" composé de Bastian Roth, sa femme et son père. A noter également comme point positif les deux bulletins. Encore merci à tous ceux qui ont collaborés. Nous devons déplorer le décès de notre ancien président Denis Tarin. En son nom, l'assemblée observe une minute de silence.

5. Rapport de la commission technique.

Peu de travail pour la commission technique pendant l'année écoulée. Les modifications du règlement de classe demandées par le CCI sont soutenues par la commission technique. Ces modifications précisent notre réglementation et l'adaptent aux réalités actuelles. Il ne résulte de ces modifications ni un quelconque approfondissement à faire ni un avantage à y trouver. L'important est que le Corsaire

reste une classe monotype. Autoriser des nouveautés n'appartenant pas au règlement de classe aurait une influence néfaste pour la classe.

La commission technique tient à jour une liste des bateaux qui sont directement impliqués par les modifications faites ces dernières années mais qu'une clause spéciale autorise à rester dans la jauge. Il s'agit de l'épaisseur de la dérive et des dimensions du balcon. Les bateaux impliqués doivent s'annoncer pour pouvoir participer aux régates officielles et surtout aux championnats.

6. Présentation des comptes 2010 et rapport des vérificateurs.

Le caissier Robert Keller présente les comptes de l'année écoulée. Les comptes annuels sont bouclés avec un actif de 12'430.00 pour un passif de 10'944.00 ce qui donne un excédent de 1'485.00. La fortune de l'association s'établit à 13'456,38 au 31.12.2010.

Ce résultat est dû avant tout à moins de dépenses pour les régates et à moins de subventions accordées aux flottes et cela malgré une diminution des rentrées des cotisations des membres.

Les comptes annuels ont été contrôlés par les deux vérificateurs de comptes. Il est demandé à l'assemblée l'acceptation des comptes. Les comptes de l'année 2010 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier par applaudissement.

7. Décharge du comité

L'assemblée générale donne décharge au comité par applaudissement.

8. Présentation du programme 2011

Le programme 2011 a été clarifié et publié dans Internet. En ce qui concerne les régates, il est à noter que des championnats suisses pourraient être organisés en 2012. La saison des régates sera lancée lors d'un critérium à Yvonand à l'Ascension du 2 au 5 juin. Le jeudi se courra un long parcours et les autres jours seront réservés aux parcours traditionnels. Ce long parcours sera classé séparément et ne comptera pas dans le décompte final. Une bonne possibilité d'allier sport et plaisance sera donnée en juin. Les régates du Bouveret seront suivies d'une croisière sur le Léman. En juillet sera organisée pour la première fois une régate à Brunnen. Une excellente occasion de découvrir une nouvelle région et d'engranger un peu d'expérience en vue de CS qui pourraient avoir lieu là-bas. La fin de la saison se passera cette année à Neuchâtel par la régate que le club a déplacée du printemps à l'automne.

9. Budget 2011

Le budget 2011 prévoit une rentrée de recettes de 12'935.- pour des dépenses de 15'140.- Le déficit de 2'205.- est à mettre sur le compte du bulletin malgré une réduction prévue de la qualité du grain et du nombre de pages et par des activités spéciales prévues pour recruter de nouveaux membres. Le budget 2011 est accepté à l'unanimité par l'assemblée générale

10. Proposition du CCI

Les modifications faites lors de notre assemblée générale de 2010 ont été également acceptées en décembre par l'Ascorsaire France et de ce fait homologuées.

Deux nouvelles modifications ont été demandées par le CCI.

La première concerne la possibilité d'avoir 2 tangons de spi à bord. Le texte qui était en vigueur n'était pas des plus transparents et cette modification clarifie simplement le règlement sans l'influencer. La deuxième modification concerne la jauge de la grande voile qui devra se faire dorénavant avec les lattes à poste. Ce changement a été demandé par la France où les voiles, souvent livrées avec des lattes cousues, devaient être décousues pour la jauge. Il est absolument égal de jauger une voile avec ou sans latte.

Le vote a donné les résultats suivants:

Proposition 1	acceptée:	pour 19	non 1	abstention 1
Proposition 2	acceptée:	pour 19	non 0	abstention 2

11. Mutations dans les charges.

C'est Rolf Uhlmann qui remplacera Roland Frigo, démissionnaire, à la commission technique.

12. Divers.

Beat Diethelm présente le programme de la croisière prévue sur le Léman. Cinq bateaux sont pour l'instant inscrits. Toutes nouvelles inscriptions seront les bienvenues.

Le secrétariat demande un peu plus de discipline lors d'un changement d'adresse ou lors d'un changement de propriétaire du bateau.

Le président et la secrétaire annoncent leur retrait de leur fonction pour la prochaine AG de 2012. Hervé Duchoud demandera à rester en tant que membre du comité.

Jean Claude Guex a noté quelques imperfections dans les plans originaux lors de la réalisation de son projet de mettre minutieusement les mesures du Corsaire dans un programme CAD. Il espère réaliser entièrement son projet cette année encore.

Dominique Schär demande à combien s'élève actuellement le nombre de membres de l'Ascorsaire. Il y a aujourd'hui 244 membres actifs.

Erika et Reini Bolliger naviguent actuellement sur les océans et saluent l'assemblée depuis les Caraïbes. Nombreux membres présents demandent de mettre le lien de leur site sur notre site Internet.

Fin de l'assemblée à 16.38

Pour le protocole:
Hanspeter Gloor

Le président:
Hervé Duchoud